



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



**CHSCT AE GE**

## Fermeture Malraux AVIS NEGATIF

L'entreprise ayant répondu aux questions, le CHSCT devait donner son avis.

Le mardi 10 février **vos élus Cfdt et CFTC** ont pris leur responsabilité en donnant un **avis négatif** concernant le dossier « Projet de libération du bâtiment de Metz Malraux et déménagement vers Metz Sablon ».

Par ailleurs, la Direction s'est (enfin !) résolument engagée à construire un **RIE** (Restaurant Inter Entreprise) sur le site de **Metz Sablon**.

### Les principales préconisations émises par vos élus :

Que soit respectés au mieux les besoins exprimés par les salariés au travers des groupes de travail et de la pétition, car les implantations proposées ne correspondent pas à leur souhait et ne respectent pas les préconisations de la norme AFNOR NF X 35-102

Dimensionnement du parking à chaque étape du projet

Qu'une vigilance soit portée sur le dimensionnement, le fonctionnement et la gestion des espaces commun

Qu'une commission de suivi soit mise en place incluant la prévention des Risques Psycho Sociaux

Qu'après installation des salariés dans les nouveaux locaux des mesures du niveau sonore soient réalisées à différents moments de la journée, en présence de membres du CHSCT

Que chaque salarié bénéficie d'une égalité de traitement en terme d'espace de travail

Qu'une nouvelle étude d'implantation des salariés du Département Services soit menée, en concertation avec l'ergonome, le SST, les salariés concernés et les membres du CHSCT dès que le projet Delivery sera connu, avec une présentation au CHSCT

Que les groupes de travail existants au sein de l'AEGE continuent à poursuivre leurs travaux jusqu'à la fin du projet

Qu'après installation des salariés dans les nouveaux locaux, une formation à la prévention des Troubles Musculo Squelettiques soit dispensée à l'ensemble des salariés

Que pour mesurer le « bien-être » des salariés, une étude soit menée six mois après le déménagement. En cas de « mal être » des salariés, des solutions devront être trouvées en lien avec le CHSCT

Février 2015

Un engagement qu'en cas d'évolution significative du dossier, l'entreprise revienne vers le CHSCT

**N'hésitez pas à solliciter vos élus tout au long du projet**